

RGPD (Règlement Général de Protection des Données)

Depuis le 25 mai 2018, le **Règlement Général sur la Protection des Données personnelles** (RGPD) est entré en vigueur, qu'en est-il pour notre Association ?

Qui est concerné

Nous sommes concernés en tant qu'association de personnes

Le RGPD concerne toutes les structures qui rassemblent des "données personnelles" permettant l'identification d'une personne physique (courriel, photo, nom, ...) quelle que soit la méthode (courriel, site web, formulaire, papier...etc.). De ce fait, notre annuaire, un fichier de travail tenu par un délégué régional, un trésorier par exemple sont concernés. Il en est de même pour les pages de site web, les courriels.

Principes

- Demander et conserver le consentement des personnes pour les données les concernant.
- Collecter uniquement les données dont nous avons besoin.
- Permettre aux personnes dont les données sont collectées de connaître les éléments conservés.
- Tracer les documents servant aux traitements des données personnelles.

ÉTAT DES LIEUX

Plusieurs fichiers existent avec les mêmes données personnelles (nom, prénom, adresse, téléphone par ex) :

- 1) L'annuaire des adhérents utilisé pour :
 - a) l'envoi des courriers « papier » Lettre trimestrielle.
 - b) l'envoi de courriel groupé (un même contenu pour tous les envois).
- 2) Cotisations pour le suivi de trésorerie.
- 3) Voyages pour la gestion des participants.
- 4) Les fichiers régionaux pour l'animation des adhérents par région.
- 5) Congrès pour :
 - a) l'organisation du congrès.
 - b) les participations.
- 6) Site internet <http://acdrieg.com>.

ACTIONS ENGAGÉES

- Demande et conservation du consentement des adhérents de l'ACDRIEG pour les données les concernant.
- Mise à jour du site pour retirer toute donnée personnelle accessible sans mot de passe, en permettre l'accès par verrou et identification du demandeur.
- Installation d'un traitement de courriel groupé avec contenu individualisé.
- Généralisation des envois de courriels en cci (copie carbone invisible) avec indication du groupe de destinataires en début de contenu.
- Installation d'une seule base de données protégée.

QUELS SONT VOS DROITS ?

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de vous opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation ou la portabilité.

Lorsque le traitement repose sur votre consentement, vous pouvez le retirer à tout moment sans justification.

Vous disposez également du droit de donner des instructions spécifiques concernant le sort de vos données après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits directement en adressant un message à l'adresse postmaster@acdrieg.com ou directement auprès de votre délégué régional.

Vous pouvez également **saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)**, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, Tel : 01 53 73 22 22, toute réclamation se rapportant à la manière dont vos données personnelles sont collectées et traitées.

SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ DE VOS DONNÉES

L'association ACDRIEG met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité des Données adapté au risque et de garantir la confidentialité de vos Données et empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, détruites ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Cependant, l'association ACDRIEG ne maîtrise pas tous les risques liés au fonctionnement d'Internet et attire l'attention des utilisateurs du site sur l'existence d'éventuels risques inhérents à son utilisation et à son fonctionnement.

Jean COURTIN